

Commission des interventions

Séance du 28 mars 2024

Décision CDI n° 2024-01

Election du président de la Commission des interventions

La Commission des interventions du conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2022-27 du conseil d'administration de l'OFB du 30 novembre 2022 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2024-02 du conseil d'administration de l'OFB du 5 mars 2024 portant désignation des membres de la commission des interventions ;
- ▶ **Vu** l'article 10 du règlement intérieur du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1

Mme Sandrine ROCARD est élue présidente de la Commission des interventions.

Le Directeur général délégué aux ressources,
chargé du secrétariat
de la Commission des interventions,



Denis CHARISSOUX

La Présidente
de la Commission des interventions,

**Sandrine
ROCARD**

Signature numérique
de Sandrine ROCARD
Date : 2024.03.28
18:12:42 +01'00'

Sandrine ROCARD